# La lutte pour la terre en Amazonie brésilienne contre les sociétés de palmiers à huile et les sociétés minières

Le Pará est le deuxième plus grand État de l'Amazonie brésilienne. C'est à l'intérieur de ses frontières que le fleuve Amazone se jette dans la mer. Les peuples **Tembé** et **Turiwara** occupent traditionnellement la région de la **vallée d'Acará** au nord-est de l'État, située dans les municipalités de Tailândia, d'Acará et de Tomé-Açu. Depuis le processus de colonisation, son territoire, riche en forêts, rivières et terres fertiles, a été progressivement pillé par l'extraction du bois et l'exploitation des monocultures de canne à sucre et de tabac, à  fin d'enrichir la métropole portugaise. Les peuples Tembé et Turiwara ont été soumis à toutes sortes de violences, non seulement coloniales, mais aussi patriarcales et racistes, à l'instar du processus de *aldeamento*, dont le but était de les expulser de leurs territoires afin qu'ils puissent être appropriés. (1) La violence et la répression contre leurs actes de résistance, ainsi que les épidémies, ont abouti à un véritable génocide, réduisant drastiquement leurs populations.

L'esclavage a également amené des personnes du continent africain à être soumises au travail forcé dans la région. « Nous avons construit les moulins à la main », explique un descendant de ces populations, un chef quilombola. « Lorsque l'esclavage a été aboli, nous avons été laissés ici, sans réparation ni soutien. Le seul « témoignage » dont nous disposons à ce jour est un moulin à canne à sucre entièrement construit par notre personnel », ajoute-t-il (pour des raisons de sécurité, les noms des personnes ayant témoigné pour cet article sont conservés).

Sur les rives de la rivière Acará, même après le décret officiel de la fin de l'esclavage en 1888, et jusqu'au milieu des années 1970, les familles portugaises qui avaient le pouvoir, le prestige et la richesse ont accumulé de vastes étendues de terres sous un régime strict. Ils avaient des maisons commerciales situées à des points stratégiques du fleuve et gardaient les autochtones (Turiwara et Tembé), les quilombolas et les riverains comme des agrégats, en dépendance, à travers des relations de domination basées sur le contrôle répressif de la main-d'œuvre, le système dit « aviamento » (2) et par l'usurpation territoriale. (3) Une grande partie des terres usurpées par ces familles d'origine portugaise a ensuite été vendue à des éleveurs et à de grandes entreprises agroalimentaires dans le palmier à huile, la noix de coco et le bois.

À partir de 1952, avec la mise en œuvre du projet JAMIC Imigração e Colonização Ltda dans la municipalité d'Acará, aujourd'hui Tomé-Açu, les terres traditionnellement occupées par les peuples autochtones Turiwara et Tembé près de la rivière Acará-Mirim ont été envahies par le projet officiel de colonisation japonaise financé par des ressources publiques et privées.

La pression sur les territoires traditionnels a été encore aggravée par la mise en œuvre de projets forestiers et agricoles financés par des appuis fiscaux accordés par la Surintendance du développement amazonien – SUDAM. De telles appuis ont été institués au milieu de l'opération Amazônia lancée en 1966, qui visait à favoriser la création d'entreprises rurales et de « points de développement » dans les différentes régions de l'Amazonie. Dans ce contexte, la commune de Tomé-Açu s'est constituée comme l'un des principaux « points d'exploitation de bois » de l'État du Pará.

À propos de ce processus historique d'invasion de leurs terres, un leader Turiwara nous dit : « Nous sommes les pionniers, les héritiers de l'endroit où nos ancêtres nous ont laissés. Nous avons été expulsés par les agriculteurs de l'époque, qui sont arrivés et nous ont demandé de partir (...) Ils ont dit : « Regardez, vous avez deux, trois jours pour partir, et si vous ne partez pas, nous amenons plus de gens ici pour que vous partiez », alors nous avions peur et [donc] il y en avait beaucoup, beaucoup qui ont été expulsés de l'endroit ».

## L'invasion des territoires indigènes, quilombola et paysans par les sociétés de palmiers à huile et les sociétés minières

Si dans le passé, les colonisateurs ont envahi leurs terres avec des plantations de canne à sucre et de tabac, ce sont aujourd'hui des monocultures de palmiers à huile et extraction de minérais qui ont conquis les territoires de Tembé, Turiwara, quilombolas et paysans dans la région de la vallée d'Acará.

La production industrielle d'huile de palme est dominée par deux sociétés : Brasil Bio Fuels (BBF), qui a acheté Biovale en 2019 et contrôle environ 135 000 hectares de terres dans la région ; et Agropalma, qui est active dans la région depuis 1982 et contrôle 107 000 hectares de terres. (4) Parmi ses acheteurs internationaux figurent Cargill, Hershey, General Mills, Kellogg, Mondelez, Nestlé, PepsiCo, Stratas Foods et Unilever (5). En 2022, Agropalma a réalisé un chiffre d'affaires de 486 millions USD et 305 millions USD de BBF.

Bien qu'elles se projettent comme des entreprises « modernes » et « vertes », produisant des « énergies renouvelables » telles que le biodiesel, une grande partie de leurs terres sont publiques, avec des titres fonciers falsifiés (7). Un leader quilombola décrit l'arrivée de l'une des entreprises comme suit : « Lorsque BBF est arrivé, c'était encore Biopalma. La société est arrivée tranquillement en utilisant des accapareurs de terres qui ont pris la terre aux quilombolas et aux paysans. La société ne s'est pas présentée. Ce sont eux qui ont détruit la forêt, par exemple. Je me souviens qu'ils ont déboisé 600 hectares de châtaigniers. Ce sont ces accapareurs de terres qui ont passé la terre à Biopalma, escroquant l´acte de propriété de la terre ».

L'huile de palme est actuellement l'huile végétale la moins chère au monde, basée sur une logique coloniale de production, de « prendre sans payer ». Les entreprises, par exemple, ne sont pas responsables des impacts de la déforestation qu'elles ont causés. Les entreprises ne paient pas pour l'eau qu'elles utilisent dans les plantations – une consommation estimée à 34 000 litres d'eau par hectare et par jour (8) – ni pour la consommation dans les usines. Elles ne paient pas non plus pour la contamination causée par les engrais chimiques et surtout par les pesticides appliqués tels que le glyphosate, un herbicide qui s'est déjà avéré cancérigène et a été trouvé dans les eaux des terres indigènes, à la fois en surface et souterraines. (9) En outre, les entreprises libèrent un sous-produit de la production d'huile de palme dans les plantations comme « engrais organique », ce qui tue la vie dans les cours d'eau, dénoncent les indigènes et les quilombolas.

Le résultat est la destruction. Selon un leader quilombola : « Les entreprises contaminent l'air, l'eau et elles polluent également nos vies. Cela, parce qu'une fois que le palmier à huile commence à pousser, les entrepreises jettent des pesticides qui contaminent l'eau, ainsi que le [sous-]produit de la production d'huile de palme. Maintenant, nous avons perdu notre terre, mais nous avons aussi perdu notre eau, nos sources. Les gens ont des problèmes de santé, environ 15 % de notre population est malade à cause du palmier à huile. Lorsque vous pêchez à 06h00 du matin, à 07h00, le poisson que vous avez pêché est déjà pourri. La couleur de l'eau a changé, on voit beaucoup de papillons, signe du déséquilibre. Le manioc ne produit plus comme avant, il a des maladies ».

Les petites zones des communautés sont entourées de plantations de palmiers à huile, ce qui rend impossible le mode de vie des communautés, qui se sentent dans une « prison ». La communauté quilombola de São Gonçalves, par exemple, est entourée de plantations d'Agropalma. La société a fait une porte d'accès pour contrôler qui entre et qui en sort, et a creusé des fossés profonds afin que les quilombolas et les peuples autochtones n'accèdent plus à leurs anciens cimetières, ni leurs zones de chasse et de pêche traditionnelles, sur le territoire contrôlé par Agropalma.

Selon un leader de Turiwara : « Ils n'aiment pas que nous descendions [la rivière] pour faire quoi que ce soit; attraper un poisson, nous ne pouvons plus le faire, donc cela nous affecte vraiment trop. Nous voulons prendre des mesures pour cela, nous sommes ici, nous sommes très humiliés ici par cette compagnie, les animaux tombent dans ces fossés et meurent.

Il y a aussi des pipelines qui traversent la région, générant des conflits. L'un d'eux, qui transporte la bauxite de Paragominas à Barcarena, appartient à la société Hydro, contrôlée par la société norvégienne Norsk Hydro, dont le principal propriétaire est l'État norvégien (10). En 2023, le bureau du défenseur public du Pará a demandé la suspension des travaux d'Hydro sur le pipeline de minerai en raison d'irrégularités de licence. Les communautés quilombola ont signalé au Bureau du Défenseur public qu'elles se sentaient « réfugiées » sur leur propre territoire, étant donné les illégalités des travaux avec des travailleurs et camions transitant dans leurs zones. (11) Un autre pipeline de minerai qui traverse la région provient de la multinationale française Imerys qui transporte le kaolin d'Ipixuna à Barcarena (12). En plus de ceux-ci, un nouveau projet auquel les communautés sont confrontées est le chemin de fer Paraense, qui relie le sud du Pará à Barcarena, et avec lequel le gouvernement de l'État a l'intention d'encourager la plantation et l'exportation de la monoculture de soja.

## On cherche à inverser l'histoire, à reconquérir les territoires

Pendant de nombreuses années, les quilombolas et les peuples autochtones ont dénoncé l'invasion de leurs territoires et tous les autres impacts causés par les entreprises. Cependant, l'attitude des entreprises a toujours été de nier les impacts, cherchant à conclure des accords avec des promesses de projets sociaux. Selon les peuples autochtones et les quilombolas, ces promesses ne sont pas pleinement tenues et, plus important encore, ne résolvent pas le problème central : l'absence de démarcation de leurs territoires.

Bien que la société Ymeris ait « fait don » d'un terrain de 500 hectares aux Tembé à la fin des années 1990, cherchant à résoudre les conflits avec la communauté, la grande majorité des terres reste entre les mains de grandes entreprises, avec le soutien de l'État brésilien. Il suffit de comparer les plus de 240 000 hectares entre les mains de BBF et d'Agropalma, avec la superficie des terres indigènes officiellement délimitées par l'État brésilien dans la région : 147 hectares de la Terre indigène Turê-Mariquita du peuple Tembé, la plus petite terre indigène officiellement délimitée au Brésil.

Fatiguées d'attendre, les communautés de Tembé et de quilombola ont commencé en 2021 une lutte pour reprendre leurs terres, maintenant entre les mains de BBF et d'Agropalma, afin de s'assurer la possession d'au moins une partie du territoire dont elles ont été expulsées dans le passé. Dans ce processus, les Turiwara ont publiquement assumé leur identité, revendiquant aujourd'hui les terres le long de la rivière Acará où leurs ancêtres ont été trouvés par le biologiste allemand Meerwarth en 1899 (13), et ont rejoint les parents de Tembé, comme l'explique un dirigeant Turiwara : « Je suis Turiwara, par nos ancêtres du côté de ma mère, nous sommes Turiwara. Il y a un peuple Turiwara mais aussi un peuple Tembé, nous sommes mixés, mais unis. »

L'une des principales références de la résistance actuelle est le Mouvement IRQ (Indigène, Riverain et Quilombola), qui cherche à unifier et à obtenir plus de soutien pour sa lutte, comme l'explique l'un des dirigeants : « Nous luttons pour garantir tous nos droits, mais aujourd'hui notre plus grand combat et défi est de garantir le droit à notre territoire. Par conséquent, le Mouvement a été créé, afin que nous puissions faire entendre notre voix, et atteindre les oreilles des autorités compétentes pour résoudre ce problème territorial que nous, peuples autochtones, quilombolas et riverains, vivons aujourd'hui lorsque notre territoire est envahi par la monoculture du palmier à huile, comme fait Brasil Biofuels et par les sociétés minières, comme Hydro ».

Les leaders soulignent la participation des femmes : « La participation des femmes autochtones, riveraines et quilombola est un moyen pour nous de démontrer que notre lutte est pour notre famille, pour notre peuple dans son ensemble. C'est pour montrer que notre combat est d'assurer la survie de notre génération future et que cette génération future ait ses droits garantis. Nous, les femmes autochtones, participons à ce mouvement afin de pouvoir unir nos forces avec les guerriers et garantir le droit de notre génération future ».

Les Tembé, les Turiwara et les quilombolas ont déjà demandé aux agences officielles la démarcation immédiate de leurs terres. Dans le cas des peuples autochtones, à la FUNAI, l'agence fédérale pour les affaires autochtones. Et dans le cas des communautés quilombola, à l'INCRA, l'agence fédérale de régularisation foncière, et à l'ITERPA, l'agence foncière de l'État du Pará. En outre, les communautés paysannes sont dans la même lutte pour s'assurer la propriété de leurs terres face à la menace de l'expansion du palmier à huile :

## Encadré : La lutte paysanne de la communauté Virgílio Serrão Sacramento

Les communautés paysannes vivant dans la région ont repris des espaces de vie dont elles avaient été expulsées dans le passé par les exploiteurs de bois et les agriculteurs, dans le cadre de processus d'accaparement des terres. Les familles de la communauté Virgílio Serrão Sacramento dans la municipalité de Mojú en sont un exemple. Fin 2015, des familles se sont rassemblées et ont réoccupé le territoire d'où plusieurs d'entre elles ont été victimes d'accapareurs de terres. La motivation était la menace de BBF de s'approprier la terre pour étendre ses plantations dans la région de Mojú. De plus, les familles étaient sûres que la terre était publique. Par conséquent, il devrait favoriser les familles paysannes et non les entreprises privées comme BBF.

Après la reprise, les familles ont demandé à ITERPA de régulariser les quelque 700 hectares de la colonie. Cependant, le processus a été paralysé lorsque, en 2020, BBF s'est vu accorder une injonction en justice ordonnant la reprise de possession en faveur de la société. Ceci n'a pas eu lieu parce que les familles ont pu prouver que BBF utilisait des titres fonciers sans fondement. À la mi-2023, BBF a obtenu une nouvelle injonction du tribunal ordonnant aux familles de quitter les terrains. Aujourd'hui, l'affaire est en cours d'analyse par la Commission des conflits fonciers de l'État du Pará. Les familles demandent à ITERPA une inspection de la zone pour montrer une fois pour toutes que la terre est publique et doit donc être régularisée en faveur des familles.

Un membre de la communauté dit : « Nous avons tout construit ici : nos maisons, notre élevage, nos jardins, nos potagers, pour notre survie. Aujourd'hui, les familles vivent de tout ce qui a été construit par elles, collectivement, et travaillent de manière affective, en prenant soin de la terre, en respectant l'environnement et tout ce qui vit dans la nature. Aujourd'hui, les familles ont besoin de cette terre pour continuer leur vie, leur quotidien, pour aider leurs familles, pour aider d'autres communautés qui ont besoin du soutien de la nôtre. Aujourd'hui, BBF tente de prendre la terre aux familles par le biais d'une injonction, alors qu'il y a beaucoup de preuves de l'accaparement des terres que BBF a fait

dans l'État du Pará, et à travers cela, elle tente d'enlever les familles de leurs terres, et il est très regrettable ce qui se passe. La communauté est sur une terre publique, l'État, donc si la terre est publique où vivent les familles, le gouvernement de l'État doit soutenir, soutenir les familles. Nous laissons ici notre répudiation de cette situation ; que les autorités puissent venir nous aider à nous maintenir, pour que l'on puisse vivre ici en communauté. »

## L'omission de l'État au milieu d'une violence extrême et structurelle

Depuis le début des saisies de terres en 2021, les communautés ont été confrontées à des pratiques violentes de la part de divers groupes lourdement armés, y compris la police d'État, les gardes de sécurité et les milices privées, ainsi que le crime organisé. Il y a eu une augmentation effrayante des persécutions, des menaces de mort, des humiliations et même du racisme de la part de certaines parties de la population régionale contre les communautés Tembé, Turiwara et quilombola, accusées d'entraver le développement. Les plaintes successives et les rapports de police adressés par les communautés aux organes compétents ont été vains. Les leaders n'ont cessé de répéter : « Agropalma et BBF n'exportent pas d'huile de palme, ils exportent notre sang ».

BBF, en particulier, a promu une campagne visant à criminaliser les communautés en enregistrant des centaines de rapports de police contre les membres de la communauté, en les accusant de pratiques illicites telles que des crimes de menace, de vol, de vol qualifié, d'extorsion et de dommages (14), et en suggérant que l'objectif des communautés était d'avoir accès au palmier à huile. À ce sujet, un leader des Turiwara déclare : « Ils continuent d'humilier les gens, en disant que leur palmier à huile ne réussira pas, parce que c'est le leur. Donc, je vais vous dire une chose, nous n'insistons pas sur l'huile de palme, nous n'insistons sur rien qui est dans ces terres, nous insistons sur notre territoire, c'est notre territoire que nous voulons, nous voulons nous installer à l'intérieur de ce qui est à nous, notre maison ».

Au milieu de l'aggravation des conflits fonciers, la position du certificateur international RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) a été celle de la connivence avec les entreprises du palmier à huile. Après avoir suspendu le sceau « vert » d'Agropalma pendant une brève période en raison des conflits, la RSPO l'a rapidement rendu à Agropalma en juin 2023. (15)

L'un des nombreux épisodes de violence s'est produit à la veille du sommet de Belém en août 2023, qui, à moins de 200 km de la région, a réuni les présidents des pays amazoniens. Entre le 4 et le 7 août, il y a eu de violentes attaques contre la vie de quatre autochtones Tembé à la suite de la lutte pour la reprise des territoires aux mains de BBF à Tomé-Açu (16).

À l'époque, le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), en visite dans la région, avait demandé, entre autres mesures, qu'un bureau de crise soit immédiatement créé par le Secrétariat général de la présidence de la République ; le remplacement des forces de police commandant la sécurité à Tomé-Açu et à Acará ; que la FUNAI crée des groupes de travail pour la délimitation des terres autochtones, et que l'INCRA et l'ITERPA fassent de même pour régulariser les terres quilombola. (17) L'Association brésilienne d'anthropologie (ABA) a envoyé une lettre officielle aux autorités sur le même épisode, demandant la reprise immédiate du processus de régularisation des territoires autochtones et quilombola, ainsi que l'enquête sur les mécanismes de criminalisation des dirigeants et la suspension des incitations aux entreprises impliquées dans la violence, entre autres mesures. (18)

Près de six mois plus tard, il apparaît que pratiquement toutes les recommandations de la CNDH et de l'ABA ne sont restées lettre morte. Même pas le déploiement de la Force de sécurité nationale

dans la région n'a empêché l'intensification de la violence ces derniers mois.

Le 10 novembre 2023, Agnaldo da Silva, un autochtone Turiwara, a été assassiné à l'intérieur de la terre qu'Agropalma dit être la sienne, par des agents de sécurité de cette société, comme l'a dénoncé le groupe d'autochtones dont Agnaldo faisait partie. (19) Depuis décembre 2023, le Mouvement IRQ signale aux autorités que les communautés ont subi des invasions et des attaques violentes et que les dirigeants sont menacés de mort. Le 14 décembre, quatre quilombolas ont été attaqués par coups de feu, heureusement personne n'est mort. L'une des leaders et références de Tembé dans la lutte pour la terre, Miriam Tembé, a été arrêtée le 3 janvier 2024, avec des preuves solides que son arrestation était destinée à criminaliser et à affaiblir le mouvement IRQ (20). Parmi ces indications figure la détermination explicite, inconstitutionnelle et absurde du juge José Reinaldo Pereira Sales conditionnant la libération de Miriam à son retrait du poste de cacique de sa communauté. (21)  Le Mouvement dénonce qu'il craint plus de violence et plus d'arrestations de leaders.

L'omission de l'Etat face à cette situation est inadmissible. Ceux qui gagnent ce sont les entreprises mentionnées dans cet article. Pour elles, les communautés représentent un « obstacle » à leurs activités rentables et à leurs plans d'expansion. Il est évident qu'une situation de violence extrême et de criminalisation continue affecte la capacité des peuples autochtones et des quilombolas à s'organiser, à s'unir et à poursuivre la lutte pour la démarcation de leurs territoires.

Pour arrêter l'effusion de sang et freiner les autres violences, il est extrêmement urgent que les recommandations contenues dans les documents de la CNDH et de l'ABA soient mis en œuvre par les autorités compétentes. Nous soulignons également la recommandation que les territoires qui appartiennent de droit aux peuples autochtones Tembé et Turiwara, aux communautés quilombola et paysannes, soient délimités par les agences fédérales et étatiques compétentes.

Enfin, toute notre solidarité avec les Tembé, les Turiwara et les quilombolas qui sont actuellement victimes de pratiques violentes.

*(Pour des raisons de sécurité, les noms des personnes ayant témoigné pour cet article sont conservés).*

(1) CEDI, 1985. Povos Indígenas no Brasil, Sudeste do Pará (Tocantins), Vol. 8, coord: Carlos Alberto Ricardo; and Carneiro Tuly, João Paulo, 2017. “Tensões territoriais na Amazônia Paraense, o povo indígena Tembê-Turê-Mariquita no município de Tomê-Açu”. Dissertation.
(2) Relation moderne d'esclavage dans laquelle le travailleur était soumis à une dépendance et à une dette sans fin avec le propriétaire.
(3) Les quilombolas et les peuples autochtones dans les processus de territorialisation à Rio Alto Acaré, 2022. Rosa Acevedo Marin, Elielson Pereira da Silva et Maria da Paz Saavedra, pp. 102-126. In : Quilombolas : direitos e conflitos em tempos de pandemia, 2023 (org. : Ana Paula Comin de Carvalho, Osvaldo Martins de Oliveira, Raquel Mombelli).
(4) https://www.grupobbf.com.br  and https://www.agropalma.com.br/
(5) Global Witness, A Sombra do Dendê, 2022.
(6) The Guardian, The multinational companies that industrialised the Amazon rainforest, June 2023
(7) Reporter Brasil, Cercados pelo dendê, povos tradicionais vivem terror em disputa fundiária com produtora de biodiesel, agosto 2022
Avispa Media, Palma e Conservação: aliadas na expulsão de comunidades na Amazônia brasileira,

maio 2023
Agência Publica, Com inércia do governo, empresas do dendê avançam sobre terras públicas da Amazônia, agosto 2022
Metrópoles, Ouro líquido: Produção de dendê explora populações negras e indígenas no Brasil, Novembro 2022
Mongabay Brasil, Exportadora de óleo de palma acusada de fraude, grilagem de terras em cemitérios quilombolas, Dezembro 2022
(8) Grain, Toxic river: the fight to reclaim water from oil palm plantations in Indonesia, December 2020
(9) Mongabay Brasil, Desmatamento e água contaminada: o lado obscuro do óleo de palma 'sustentável' da Amazônia, 2021
(10) Bulletin WRM, Brésil : Le barrage de résidus de la minière d'aluminium Hydro Alunorte est-il un désastre annoncé ?, Novembre 2019.
(11) Globo.com, Ação quer suspender obras de mineroduto dentro de área quilombola no Pará, Outubro 2023
(12) Carneiro Thury, João Paulo, 2017. Tensões territoriais na Amazônia Paraense: o povo indígena Tembé-Turé-Mariquita no município de Tomê Açu. Master's dissertation.
(13) Globus, Illustrierte Zeitschrift für Land und Völkerkunde, 1904. Eine Zoologische Forschungsreise nach dem Rio Acará im Staate Pará (Brasilien), H. Meerwarth.
(14) MPF/PA. Recommandation 18/2023 dans l'Enquête Civile 1.23.000.000550/2021-10
(15) Note d'Agropalma, 2023. Précisions sur le sujet publiées par le site ver-o-facto
(16) MPF/PA. Recommendation 18/2023 in Civil Inquiry 1.23.000.000550/2021-10.
(17) CNDH, Recommandation No. 16, of août 8, 2023
(18) Note d'Agropalma, 2023. Précisions sur le sujet publiées par le site ver-o-facto
(19) BT Mais, Indígena morre baleado por seguranças de empresa em Tailândia (Pará, Brasil), denuncia etnia Turiwara, Novembro 2023
(20) Carta Em Solidadariedade À Cacica Miriam Tembé
(21) Action pénale 0802666-85.2023.8.14.0060, Décision du 26/01/2024.